

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 mai 2015

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUE, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

Excusés : Agnès CATOIRE, donne pouvoir à Christophe PARAT

Secrétaire de séance : Franck DEVELAY

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Travaux en cours

Faux plafond de la salle :

A ce jour, environ 13 500 € HT à réception des premiers devis.

En attente des devis finalisés suivant derniers recalages techniques.

Les travaux sont prévus au mois d'août 2015.

Rampe d'accès de l'église :

Devis de 15 459 € HT de RIGAUD. Accepté à l'unanimité

Sanitaires salle communale :

Les travaux sont prévus à l'automne sur 4 semaines dont les vacances scolaires de la Toussaint. Des sanitaires provisoires seront loués pour les 2 semaines couvrant la période de cantine scolaire.

A ce jour, environ 30 000 € HT à réception des premiers devis sur les lots Gros Œuvre, Plomberie, Faux plafonds, Electricité ; y compris une provision pour l'élève PMR qui reste à consulter.

En attente des devis finalisés suivant derniers recalages techniques.

Sanitaires salle étage :

A ce jour, environ 5 300 € HT à réception des premiers devis.

En attente des devis finalisés suivant derniers recalages techniques.

Pour l'ensemble de ces travaux il est prévu l'attribution des subventions suivantes :

- DETR prévisionnelle : 18 761 € HT
- PICC prévisionnelle : 14 241 € HT

2. Assainissement : compte rendu de visites

La lagune de Bonnay est en bon état, mais attention à vérifier sa capacité dans le temps au regard de l'augmentation envisagée du nombre d'habitants.

La lagune de Besanceuil fuit ; problème récurrent depuis l'origine. De plus il est constaté des arrivées d'eaux propres. C'est-à-dire d'eaux pluviales.

Rappel, les eaux pluviales ne doivent pas être collectées vers la lagune.

Assainissement de Saint Hippolyte. L'assainissement collectif est hors des moyens de la commune (plus aucune subvention n'étant accordée pour ce type d'installation). C'est donc un assainissement individuel qui s'impose. Sous réserve de l'accord de la préfecture, un zonage collectif, effectué il y a quelques années par la commune, pourrait convenir pour le zonage individuel, Si ce n'est pas le cas il faudra refaire une étude complète du zonage de Saint-Hippolyte, ce qui prendra plus de temps.

Par ailleurs, pour pouvoir bénéficier de subventions à la fois pour le nouveau zonage de Saint Hippolyte, s'il s'avère nécessaire, mais aussi pour les futurs travaux de rénovation des lagunes existantes, la commune devra se doter d'un schéma directeur d'assainissement (SDA), une étude globale portant sur tout l'assainissement de la commune.

3. Agence technique départementale : adhésion à la phase pré opérationnelle

Trois bureaux d'études ont été consultés pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du carrefour. 1 seule réponse à l'ouverture des plis, « 2 AGE Conseils » est retenu pour un montant de 3087,50 € HT.

Délibération prise à l'unanimité pour autorisation de signature pour ce marché.

L'agence technique départementale peut aller plus loin dans l'accompagnement de ce dossier, jusqu'à la passation des contrats de travaux. Dans ce cas la cotisation annuelle doit être augmentée de 1€ supplémentaire par habitant.

Délibération prise à l'unanimité pour étendre la mission de l'agence technique départementale.

Pour information, 56% des communes de Saône et Loire adhèrent à l'agence technique départementale

4. Comité fleurissement

L'opération 2014 sera reconduite sur 2015.

Prochaine réunion le 18/05/15 à 18h00, salle communale à l'étage.

5. Dégrèvement des taxes foncières pour les jeunes agriculteurs

Demande de Denis et Marylène GRESSARD d'un dégrèvement de taxes foncières comme prévu légalement.

Le conseil se prononce et la demande est accordée par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions

6. Préparation de la réunion publique du 29 mai

Contexte, pour rappel, suivant volonté des conseillers, il est tenu une réunion annuelle d'information sur l'avancement des travaux du conseil municipal et pour échanger avec les habitants de Bonnay. Le principe sera le suivant :

- Présentation des principaux sujets traités et/ou en cours
- Retour des habitants sur ces actions

L'ordre du jour et l'organisation de cette réunion seront traités en réunion comité d'adjoints avec les conseillers qui souhaitent s'associer.

Heure de la réunion à confirmer ultérieurement.

7. Motion sur le projet Center Parc

Les discussions sur la motion de soutien au projet reléguée par la Communauté de Communes sont reportées dans l'attente de la finalisation des débats et de l'enquête publique.

8. Comptes rendus réunions diverses

Commission voirie de la Communauté de Communes :

Budget d'investissement pour Bonnay : 33 000 € TTC pour 2015 y compris report 2014 des travaux non réalisés.

Présenté les opérations envisagées à ce jour par la Communauté de Communes pour les travaux sur Bonnay ; environ 25 000 € TTC.

Les travaux d'accotements et de collecte des eaux pluviales ne sont pas dans les compétences de la Communauté de Communes et par conséquent ne sont pas compris dans ces budgets.

Le budget de la Communauté de Communes a été voté avec 1,5% d'augmentation contre 2% présentés initialement au vote.

RPI :

Le SIVOS a refusé la sortie de Chapaize et Bissy sous Uxelles par 5 voix contre 3.

Un recours posé auprès de la CDCI par ces 2 communes.

Foyer des Avouards :

Présentation le 20/03 du travail fait avec les résidents et les organismes extérieurs.

Broyage :

2 opérations ont été menées dont 1 à la Villa Sainte Agnès.

Commission Cimetière :

Prochaine réunion le 30/05/15 à 09h30 pour faire l'inventaire des tombes à relever.

9. Questions diverses

Devis reçu de l'ONF pour maintenance des brisées dans les coupes communales. Montant de 742 € HT.

Accord du conseil, délibération à prendre ultérieurement.

Le lavoir de Besanceuil fuit, des réparations sont à prévoir ; matériel nécessaire pour un coût de environ 200€. Les travaux seront réalisés par l'employé communal.

Accord de principe du conseil.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h30

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 08 JUIN 2015 à 20 HEURES 30